

Rapport annuel 2024



SOMMAIRE

- 03** AVANT-PROPOS
- 04** COLLECTE ET RECYCLAGE
- 06** COMMUNICATION ET CAMPAGNES
- 07** DÉVELOPPEMENTS – STRATÉGIE «IGORA 2022+»
- 08** DÉVELOPPEMENTS – NOUVEAU CENTRE DE SERVICES SEREO
- 09** COOPÉRATIONS
- 10** COOPÉRATIVE IGORA POUR LE RECYCLAGE DE L'ALUMINIUM
- 15** FERRO RECYCLING



Une année jalonnée de défis et de succès

Pour la Coopérative IGORA, l'année 2024 a été marquée par des défis et des progrès significatifs. La hausse des prix de l'aluminium ainsi que la situation tendue sur le marché ont entraîné des charges financières supplémentaires inattendues. Dans le même temps, nous avons enregistré des succès majeurs dans le cadre de la stratégie IGORA 2022+. L'introduction de nouveaux points de contrôle pour mesurer et vérifier les quantités d'aluminium nous a permis d'accroître l'efficacité et la transparence du cycle du recyclage et d'optimiser la qualité de l'aluminium collecté.

Pour un recyclage durable de l'aluminium, les consommatrices et consommateurs sont un facteur de réussite décisif, car ce sont eux qui contribuent à maintenir activement les matières valorisables dans le cycle. Pour rendre la collecte encore plus pratique et accessible, nous avons en 2024 à nouveau investi de manière ciblée dans l'extension de notre réseau de points de collecte, en particulier dans le domaine de la consommation itinérante. En étroite collaboration avec PET-Recycling Schweiz, de nombreux nouveaux points de collecte ont été installés dans les gares, les arrêts de bus et d'autres lieux publics très fréquentés. Non seulement cette mesure améliore le

confort pour les consommatrices et les consommateurs, mais elle contribue aussi à sensibiliser à l'importance du recyclage.

Par ailleurs, nous avons misé sur des stratégies de communication innovantes afin d'ancrer davantage la pertinence du recyclage. Une campagne nationale diffusée sur différents canaux a atteint près de 9 millions de personnes et a permis de communiquer de manière ludique sur les avantages du recyclage de l'aluminium. Des comparaisons énergétiques ont notamment permis de démontrer que le recyclage des canettes en alu n'est pas seulement un geste écologique, mais aussi un comportement dans l'air du temps.

L'approche de la gamification a augmenté la fidélité à la marque ainsi que l'engagement des consommatrices et des consommateurs. Cette méthode interactive incite à intégrer le recyclage dans la vie quotidienne et à contribuer activement à l'économie circulaire. Des faits intéressants et un calculateur d'énergie interactif sont à votre disposition sur les sites web actualisés d'IGORA et de Ferro Recycling.

Pour 2025, nous mettons l'accent sur le développement du réseau de points de collecte, des pratiques d'indemnisation et du modèle commercial. Notre objectif est d'accroître encore plus la qualité de l'aluminium collecté tout en améliorant l'efficacité des processus. Dans ce contexte, le lancement réussi du nouveau centre de services SEREO, qui regroupe l'expertise en recyclage d'IGORA, de Ferro Recycling et de PET-Recycling Schweiz, constitue une étape importante. Ce regroupement stratégique permet de créer des synergies supplémentaires, de professionnaliser les processus et de minimiser les risques – nous permettant ainsi d'exploiter nos systèmes de recyclage de manière encore plus économique et durable.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance, de votre soutien et de votre engagement au cours de l'année écoulée, et je me réjouis de célébrer à nouveau d'importantes réussites à vos côtés en 2025.

Hans-Martin Wahlen

Président de la Coopérative IGORA et de Ferro Recycling

IGORA et Ferro Recycling œuvrent pour la collecte et l'extension de systèmes de collecte d'emballages en aluminium et en tôle d'acier couvrant l'ensemble du territoire national.

Mutualisation de la collecte d'emballages en aluminium et en tôle d'acier

Toutes les communes suisses mettent à disposition des points de collecte pour les emballages en aluminium et en tôle d'acier. IGORA et Ferro Recycling apportent leur soutien financier aux pouvoirs publics pour leurs activités de collecte.

Collecte séparée des capsules de café en aluminium

La quasi-totalité des villes et communes proposent la collecte séparée de capsules de café. Celles-ci peuvent en outre être déposées dans de nombreuses boutiques et entreprises de recyclage. Ainsi, dans les seules filiales de Coop et Migros, on compte déjà 1'600 points de retour.

Collecte séparée de canettes à boissons en aluminium

Pour le retour de canettes à boissons en aluminium, on compte au total 61'479 conteneurs de collecte dans les entreprises, centres de loisirs, écoles, etc. À cela sont venus s'ajouter 4'002 conteneurs en 2024. Les canettes en alu ainsi collectées peuvent être déposées dans quelque 180 entreprises de recyclage. Il existe aussi un service d'enlèvement gratuit proposé en collaboration avec PET-Recycling Schweiz et des transporteurs privés.

Collectes lors de manifestations

La collecte lors de manifestations de loisirs a été plus importante que l'année précédente. En 2024, IGORA a installé des conteneurs pour la collecte de canettes à boissons en aluminium sur 380 manifestations. Ainsi, 85 événements de plus qu'en 2023 ont pu être approvisionnés en infrastructure de collecte.

Collecte des canettes à boissons en alu dans l'espace public

L'offre de points de collecte dans l'espace public des villes et des communes a encore été élargie en 2024. Le volume de matières évoluant en circuit fermé a augmenté d'autant. IGORA s'est associé à PET-Recycling Schweiz pour densifier le maillage des points de collecte dans l'espace public.

«Cash for Cans»

À partir d'un volume de 10 kilogrammes, les collecteurs et collectrices privés peuvent déposer leurs canettes à boissons dans l'une des 180 entreprises de recyclage en Suisse. L'entreprise établit un «bon IGORA» que les collecteurs peuvent encaisser auprès d'IGORA. Pour chaque volume de collecte de 10 kilogrammes, il est en plus délivré un «billet de la chance» permettant de gagner un prix immédiat ou en liquide. En 2024, IGORA a déboursé 5,2 millions de francs dans le cadre du programme «Cash for Cans».

Pro Infirmis

Les collecteurs et collectrices à l'âme caritative peuvent verser le produit du programme «Cash for Cans» directement à Pro Infirmis. Pour l'année 2024, la fondation a pu récolter 12'600 francs grâce à ce programme. Sur metal-bag.ch, IGORA propose par ailleurs des sacs de collecte que l'on peut commander par SMS avec un don de 5 francs à Pro Infirmis. Grâce aux dons ainsi recueillis, la fondation permet à des familles avec un enfant handicapé de relever les défis du quotidien.

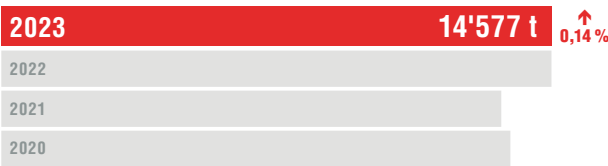
COLLECTE ET RECYCLAGE

Quantités collectées*

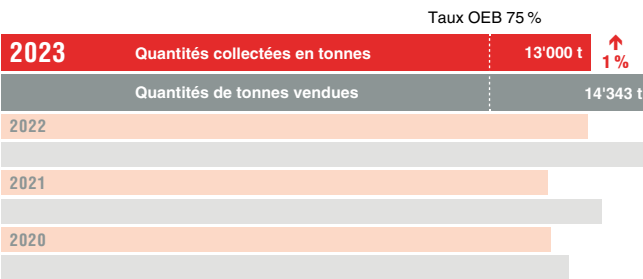
Emballages en aluminium

Pour 2023, ce sont au total 14'577 tonnes d'emballages en aluminium qui ont été collectées. Cela représente une augmentation de 0.14% par rapport à l'année précédente. D'après des projections internes, le taux de collecte était de 80 % pour les barquettes d'alimentation animale et de 60 % pour les tubes alimentaires en alu.

Volume collecté d'emballages en aluminium



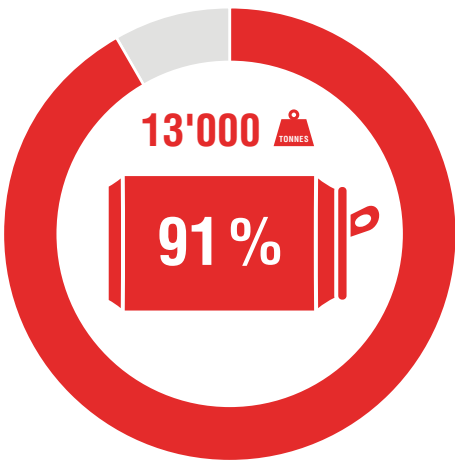
Quantités et taux de recyclage des canettes en aluminium



Canettes à boissons

Pour les canettes à boissons, la collecte a augmenté en 2023 de pratiquement 1 pour cent pour s'établir à 13'000 tonnes. D'après l'OFEV, le taux de recyclage était de 91 %. Il dépasse ainsi nettement le taux minimum fixé à 75 %.

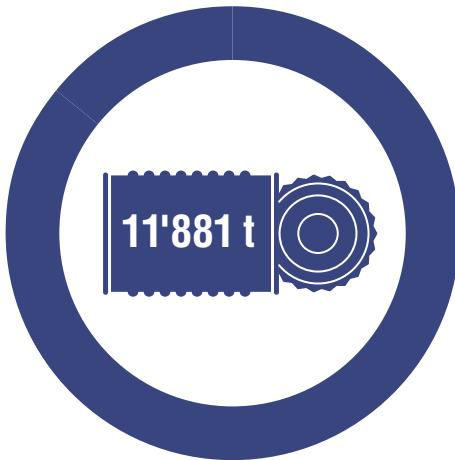
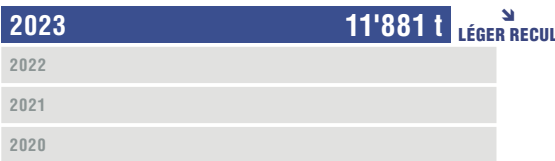
Volume collecté et taux de recyclage des canettes en aluminium



Emballages en tôle d'acier

En 2023, 11'881 tonnes d'emballages en tôle d'acier ont été collectées. Ce volume a donc légèrement baissé par rapport à l'année précédente.

Quantité de boîtes de conserve en tôle d'acier collectées



* Les statistiques officielles de l'OFEV sont publiées toujours en automne de l'année suivante. Pour les volumes et les taux de collecte, le rapport annuel se rapporte par conséquent à l'année 2023.

IGORA tout au long de l'année

Tout au long de l'année, IGORA et Ferro Recycling sensibilisent le public à la collecte et au recyclage des emballages métalliques. En 2024, IGORA a misé davantage sur la gamification afin de générer des interactions plutôt que de simples impressions. Le nouveau site web alucan.ch suscite l'enthousiasme des internautes grâce à un calculateur d'énergie interactif. Au moyen d'un storytelling de marque rédactionnel et de vidéos créatives, IGORA a rendu ses campagnes plus authentiques et plus efficaces que les annonces classiques.



Sensibiliser de manière ludique

C'est sur le thème de l'«infini» que le concours Art du recyclage s'est déroulé pour la dernière fois après 25 années couronnées de succès. À la place du concours, IGORA misera à l'avenir davantage sur des approches innovantes et interactives telles que la gamification. Ainsi, une campagne nationale sous forme de jeu a été lancée en octobre sur le thème des comparaisons énergétiques. Celle-ci a atteint près de 9 millions de personnes et a montré avec humour que le recyclage des canettes en aluminium est au goût du jour. L'approche de la gamification permet d'augmenter considérablement la fidélité à la marque ainsi que l'engagement des consommatrices et consommateurs.

En octobre 2023, l'introduction des premières mesures a marqué le début de la mise en œuvre de la stratégie «IGORA 2022+» et le début de son développement. L'objectif est de renforcer en permanence l'efficacité et la transparence du cycle du recyclage dans les années à venir, tout en améliorant la qualité de l'aluminium collecté.

«IGORA 2022+» et ses mesures variées

Les premières mesures de la stratégie IGORA 2022+ ont été mises en œuvre avec succès et affichent des résultats positifs. Nous avons ainsi remanié la plateforme numérique «myIGORA», sur laquelle les entreprises de recyclage autorisées peuvent saisir en toute simplicité les quantités précises qu'elles ont collectées et exportées pour la livraison d'emballages en aluminium. Ces adaptations ont amélioré la qualité des produits de collecte et garantissent une collaboration plus efficace et plus transparente avec les entreprises de recyclage.

Par ailleurs, de nouveaux points de contrôle ont été introduits pour mesurer et vérifier les quantités d'aluminium. Les acheteuses et acheteurs saisissent pour cela les quantités d'aluminium recyclé dans des protocoles d'évaluation détaillés et garantissent ainsi une traçabilité sans faille des flux de marchandises.

Grâce à ces mesures déjà en place, les produits de collecte arrivent avec une qualité accrue dans les entreprises de recyclage, et les processus de valorisation sont nettement optimisés. Parallèlement, la traçabilité de l'aluminium collecté est assurée depuis le point de collecte jusqu'à la fonderie, une condition indispensable à la transparence du flux de marchandises.

Développement continu pour plus de qualité et de transparence

Le développement du système IGORA 2022+ est un projet à long terme qui progresse constamment. Des adaptations du système de collecte et d'indemnisation ainsi que des mesures visant à améliorer la qualité de l'aluminium collecté et la transparence sont prévues dans un avenir proche. Par exemple, les produits de collecte ne devront dorénavant être indemnisés que s'ils sont livrés à l'un des centres de tri audités chaque année sur mandat d'IGORA et répondant aux exigences de qualité les plus strictes.

Le succès de la stratégie passera par des échanges étroits et constructifs avec tous les acteurs de la chaîne de valeur, tels que les points de collecte, les entreprises de transport et les centres de tri. Sans oublier les consommatrices et consommateurs, qui jouent également un rôle central dans l'ensemble du processus de la stratégie, en particulier pour ce qui est du maintien de l'aluminium collecté dans le cycle. C'est la raison pour laquelle IGORA promeut depuis de nombreuses années la collecte adéquate des emballages en aluminium. Pour ce faire, de nouveaux points de collecte sont régulièrement créés, notamment dans les espaces publics, afin d'augmenter la commodité de la collecte et de simplifier davantage l'élimination des canettes à boissons.

Par ailleurs, IGORA a modernisé son site web et y a intégré la carte de recyclage révisée, qui localise clairement tous les points de collecte et indique les dates d'enlèvement. Cette nouveauté permet de rapprocher les services de recyclage des consommatrices et consommateurs et de sensibiliser davantage à une économie circulaire durable.

 myigora.ch

Depuis bientôt 35 ans, la Coopérative IGORA s'implique dans la protection de l'environnement et l'économie circulaire. Dans cette optique et à peu près à la même époque, Ferro Recycling et PET-Recycling Schweiz ont été créés. Comme une étroite collaboration s'avérait judicieuse du point de vue de l'environnement mais également de la gestion d'entreprise, les trois organisations ont fusionné la direction, la présidence et les bureaux en 2020. La création de SEREO le 15 mars 2024 a permis aux trois organisations d'aller encore plus loin et d'exploiter au mieux leurs synergies.

SEREO signifie «Services pour les organisations de recyclage» et est un centre de services spécialisé dans les organisations de recyclage et de protection de l'environnement. En 2024, les équipes de la Coopérative IGORA, de Ferro Recycling et de PET-Recycling Schweiz ont été regroupées pour créer SEREO. Depuis, ces expertes et experts en recyclage forment une équipe plus large et plus forte, disposant d'une expérience et d'un savoir-faire encore plus vastes. Au terme d'une phase de transition, SEREO est devenu pleinement opérationnel en janvier 2025.

Les trois organisations de recyclage, qui restent autonomes et jouissent de tous les droits et obligations, reçoivent des prestations de SEREO sur mandat. Les domaines couverts comprennent la gestion de secrétariats, l'informatique, la logistique, la vente, les finances, le marketing et la communication d'entreprise. SEREO contribue ainsi à l'optimisation des processus et à un recyclage encore plus écologique et efficace. Cela profite aux consommatrices et consommateurs, aux points de collecte et aux membres des trois organisations de recyclage. Cette mise en commun des ressources et des compétences permet de réagir avec agilité à l'évolution constante du contexte politique et économique. Dans le même temps, des solutions sur mesure peuvent ainsi être développées pour chaque fraction à des conditions compétitives.

Outre les coopérations déjà mises en œuvre entre les différentes organisations de recyclage, comme une logistique d'enlèvement commune ou l'harmonisation de la comptabilité, un projet planifié en commun avec PET-Recycling Schweiz montre de manière exemplaire comment IGORA peut profiter directement des synergies créées

par SEREO: à l'avenir, lors des manifestations de loisirs, la livraison des conteneurs pour la collecte des matières valorisables et l'enlèvement des produits de collecte se feront en commun. De tels projets menés dans le cadre de SEREO permettent de préserver les ressources et de créer des solutions pratiques qui soutiennent le travail des différentes organisations.

Cette nouvelle structure garantit également la préservation des intérêts d'IGORA: plusieurs membres du comité et le président des trois organisations de recyclage dirigent et supervisent les activités de SEREO et font entendre la voix d'IGORA au sein du comité de SEREO.

SEREO n'apporte toutefois pas seulement de nombreux avantages aux organisations de recyclage existantes, il permet également de faire avancer le recyclage en Suisse de manière systématique. L'association RecyPac a ainsi pu entrer dans sa phase opérationnelle. Celle-ci entend mettre en place un système de recyclage des emballages plastiques et des briques à boissons couvrant l'ensemble du territoire suisse. RecyPac contribue donc de manière importante à la protection de l'environnement et s'engage, avec les trois organisations de recyclage en place, en faveur d'un recyclage respectueux de l'environnement.

 sereo.ch

sereo

Nouveau centre de services
Développer le recyclage de manière
systématique

1987 Ferro Recycling
1989 Coopérative IGORA
1991 PET-Recycling Schweiz

2020 Direction
2021 Président et secrétariat
2024 SEREO

Dans leur engagement en faveur du recyclage et de l'économie circulaire, IGORA et Ferro Recycling peuvent compter sur des partenaires fiables, surtout dans les domaines des relations publiques, du littering et de la défense des intérêts.

Swiss Recycle – Centre de compétence pour le recyclage et l'économie circulaire

L'organisation faîtière Swiss Recycle défend les intérêts de l'économie du recyclage et de l'économie circulaire suisses, et s'engage de multiples façons pour un avenir durable. Citons notamment des activités telles que le Recycling Day, le Forum de l'économie circulaire et la mise à disposition de matériel didactique destiné à sensibiliser les élèves aux thèmes du recyclage et du littering.

Le 26 janvier 2024, près de 400 représentantes et représentants des communes, des cantons, de la Confédération, d'associations ainsi que d'organisations et d'entreprises de recyclage de toute la Suisse se sont réunis à l'occasion du congrès annuel sur le recyclage afin d'échanger sur des thèmes liés au recyclage et à l'économie circulaire. Le congrès reste donc le plus grand événement du secteur du recyclage.

En collaboration avec les systèmes de collecte de piles (INOBAT) et d'appareils électriques et électroniques (SENS eRecycling et Swico), Swiss Recycle a par ailleurs lancé une campagne de sensibilisation nationale pour attirer l'attention sur le danger de l'élimination incorrecte des batteries usagées. Celles-ci représentent un risque d'incendie considérable, qui peut endommager les infrastructures et mettre en danger le personnel et la population. Le site web risqueincendie.ch fournit à la population des informations complètes sur les dangers des batteries et des appareils électriques jetés au mauvais endroit, ainsi que sur leur élimination correcte.

swissrecycle.ch



IGSU – Centre de compétence suisse contre le littering

Le Centre de compétence suisse contre le littering (IGSU) s'engage en faveur d'un environnement propre par le biais de nombreuses actions et mesures de sensibilisation créatives. En 2024, le Clean-Up-Day national de l'IGSU a une fois de plus marqué le point culminant de ces activités avec 750 actions dans toute la Suisse.

Par ailleurs, dans le cadre de sa grande étude suisse sur le littering conduite depuis 2022, l'IGSU se penche sur la question des mesures et combinaisons de mesures les plus efficaces contre le littering. Pour ce faire, l'IGSU collabore avec des chercheuses et chercheurs de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW). En 2025, la phase la plus importante du projet est lancée, à savoir la réalisation d'expériences sur le terrain dans plusieurs villes et communes suisses. L'objectif est de pouvoir mettre à la disposition de toutes les parties intéressées des meilleures pratiques et des guides complets et fondés scientifiquement pour lutter efficacement contre le littering. igsu.ch



La Coopérative IGORA coordonne la collecte et le recyclage d’emballages en aluminium en Suisse. Cette tâche est financée par une contribution anticipée de recyclage (CAR) prélevée sur le prix de vente par le commerce. En 2024, la CAR s’élevait à 0,7 centime par canette à boissons, barquette d’aliments pour animaux ou tube alimentaire.

Assemblée générale

Lors de l’assemblée générale annuelle au printemps, les membres de la coopérative décident de la composition du Comité, du montant des cotisations anticipées de recyclage et des activités futures. Gerald Rebitzer (Amcor Group GmbH) et Hans-Martin Wahlen (président, Wahu GmbH) ont été réélus pour un mandat de trois ans dans le cadre de l’assemblée générale 2024. Antonio Govetosa (Heineken Switzerland AG) a quitté le comité au cours de l’exercice. Sa succession a été assurée par intérim par André Hediger, qui représente désormais Heineken Switzerland AG et sera candidat à l’élection lors de l’AG 2025. Marc Muntwyler (Cooperative Coop), Lisa Züger (Denner AG) et Christopher Rohrer (Fédération des coopératives Migros) ont été nouvellement élus au comité lors d’élections de remplaçantes et remplaçants en 2024.

Comité

- **Hans-Martin Wahlen**, président
- **Claudia Bösch**, Red Bull AG
- **Marc Muntwyler**, Coopérative Coop
- **Rüdiger Galm**, Feldschlösschen Getränke AG
- **André Hediger**, Heineken Switzerland AG (ad intérim)

- **Antonio Govetosa**, Heineken Switzerland AG (départ en 2024)
- **Gerald Rebitzer**, Amcor Group GmbH
- **Christoph Richli**, Ramseier Suisse AG
- **Lisa Züger**, Denner AG
- **Christopher Rohrer**, Fédération des coopératives Migros
- **Patrick Wittweiler**, Coca-Cola HBC Schweiz AG

Membres et membres invités

Les membres (avec droit de vote) et membres invités (sans droit de vote) d’IGORA sont des entreprises de l’industrie des boissons, des aliments, de la nourriture animale et de l’aluminium ainsi que du commerce de détail. En 2024, IGORA a accueilli 5 nouveaux membres invités: Mosterei Möhl AG, ROSSMANN Schweiz AG, Trivamarca GmbH, Zenturi AG, Chiefs AG. Les deux membres invités Swissmont Beverages AG et LAB63 GmbH ont quitté le comité au cours de l’exercice sous revue. Au total, IGORA comptait, au 31 décembre 2024, 10 membres avec droit de vote et 117 membres invités. La liste actuelle de tous les membres peut être consultée sur [igora.ch](https://www.igora.ch).

Affiliations à la Coopérative IGORA

Suisse

Plaque tournante de l’économie circulaire	circular-economy.swiss
IGSU – Centre de compétence suisse contre le littering	igsu.ch
Association pour une économie durable öbu	oebu.ch
Centre écologique Langenbruck	oekozentrum.ch
Fondation suisse pour la pratique environnementale Pusch	pusch.ch
Association Suisse de l’Aluminium	alu.ch
Institut suisse d’emballage SVI	svi-verpackung.ch
Association Suisse pour les emballages de boissons respectueux de l’environnement SVUG	boissons.swiss
Swiss Recycle	swissrecycle.ch

International

European Aluminium EA	european-aluminium.eu
Aluminium Stewardship Initiative ASI	aluminium-stewardship.org

Compte de résultat pour l'année	2024	2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Produit de la CAR et des prestations	8'653'306	8'312'392
RECETTES NETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS	8'653'306	8'312'392
CHARGES D'EXPLOITATION		
Contributions versées aux collecteurs de canettes	5'424'019	5'242'178
Contributions de logistique versées aux communes et aux ferrailleurs	1'605'663	1'490'821
Conteneurs de collecte et amortissements	156'955	197'188
Total logistique, collecte et dépenses de matériaux	7'186'636	6'930'187
Total frais de personnel	1'048'604	969'980
Marketing et sensibilisation	1'012'216	749'097
IGSU et autres activités anti-littering	316'471	261'830
Charges administratives, de déplacement et de représentation	485'340	510'405
Total autres charges d'exploitation	1'814'027	1'521'332
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	10'049'268	9'421'499
PERTE D'EXPLOITATION	-1'395'961	-1'109'107
Dissolution d'une provision fonds d'élimination	1'330'271	1'014'596
Charges financières	-1'197	-747
Produits extraordinaires et hors exploitation	68'279	127'680
Charges extraordinaires et hors exploitation	-1'391	-32'422
BÉNÉFICE SUR L'ANNÉE	0	0

Bilan au	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF	CHF	CHF
Liquidités	5'354'368	6'921'375
Créances résultant de livraisons et prestations		
– vis-à-vis de tiers	1'433'710	1'207'313
– vis-à-vis de parties prenantes	1'036'855	953'732
Autres créances à court terme	35'623	50'669
Comptes de régularisation actifs	209'747	124'248
Total actif circulant	8'070'302	9'257'337
Actif immobilisé	4	4
Total actif immobilisé	4	4
TOTAL DE L'ACTIF	8'070'306	9'257'341
PASSIF		
Fonds étrangers		
Dettes sur livraisons et prestations	391'584	125'005
Autres dettes à court terme	41'270	118'954
Comptes de régularisation passifs	728'821	776'717
Provisions	55'792	53'554
Total des fonds étrangers à court terme	1'217'467	1'074'230
Provision fonds d'élimination	6'396'970	7'727'241
Total des fonds étrangers à long terme	6'396'970	7'727'241
Total des fonds étrangers	7'614'436	8'801'471
Fonds propres		
Capital de la coopérative	230'000	230'000
Réserves libres	225'870	225'870
Total des fonds propres	455'870	455'870
TOTAL DU PASSIF	8'070'306	9'257'341

Annexe

Principes fondamentaux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (32^e titre du droit des obligations). Les principes d'évaluation essentiels qui ont été appliqués et qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-dessous. Il convient de tenir compte à cet égard que pour assurer la pérennité d'une entreprise, il est possible de recourir à la constitution et à la dissolution de réserves latentes.

Emplois à plein temps

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle n'a pas dépassé 10.

Commentaire relatif au compte de résultat

Produit de la CAR et des prestations

Les recettes de la CAR ont connu une évolution supérieure à la moyenne pour les canettes (+4 % par rapport à l'année précédente). Les attentes ont également été dépassées pour les barquettes d'aliments pour animaux (+4 % par rapport au budget, +5 % par rapport à l'année précédente). L'évolution a été différente pour les tubes alimentaires, qui ont enregistré une baisse de 6 % par rapport aux attentes, mais une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente.

Logistique et collecte

Les coûts de collecte et de logistique sont supérieurs d'environ 4 % à l'année précédente et de 10 % au budget. Ceci s'explique principalement par des contributions plus élevées pour les indemnités logistiques/communales et pour les indemnités d'exportation. Le taux de contribution moyen par tonne de matériel indemnisé a quant à lui diminué d'environ 15 %.

La croissance des points de collecte et la vente de sacs de collecte restent stables. Les coûts sont inférieurs de 20 % à ceux de l'année précédente en raison de stocks suffisants et de conditions d'approvisionnement avantageuses.

Frais de marketing, sensibilisation et lutte anti-littering

Les dépenses de marketing et de lutte contre le littering sont plus élevées que prévu au budget. Cela s'explique par une forte augmentation des manifestations de loisirs, qui ont provoqué une hausse de 22 %, ainsi que par les contributions spéciales à l'IGSU et à Swiss Recycle. Par ailleurs, le site web a été modernisé conformément au budget.

Coûts de personnel

Les frais de personnel sont supérieurs de 2 % au budget. Cela s'explique par la double occupation temporaire et les frais de recrutement liés au changement de directeur de la division Métaux.

Charges administratives, de déplacement et de représentation, ainsi que produits et charges extraordinaires et hors exploitation

Les frais de bureau et d'administration sont inférieurs d'environ 5 % à ceux de l'année précédente. Les postes extraordinaires et hors exploitation comprennent majoritairement des mises à jour de déclarations des exercices précédents, des produits d'intérêts ainsi que des pertes sur débiteurs.

Dissolution nette des réserves latentes

Au cours de l'exercice sous revue, des réserves latentes d'un montant net de CHFk 1'375 ont été dissoutes (année précédente: CHFk 1'186).

Commentaire relatif au bilan

Créances résultant de livraisons et prestations

Contributions de recyclage de l'exercice sous revue pas encore payées en fin d'année mais déclarées, et honoraires pour mandats et factures de conteneurs impayés.

Actifs de régularisation

Comprend les régularisations de contributions de recyclage pas encore payées pour les barquettes d'aliments pour animaux et tubes alimentaires, ainsi que les régularisations dans le temps d'autres postes tels que les assurances.

Dettes sur livraisons et prestations

Factures pour livraisons et prestations pas encore payées en fin d'année. Il s'agit principalement des contributions versées aux collecteurs de canettes, communes et ferrailleurs pour les prestations de collecte effectuées au cours de l'exercice sous revue.

Autres créances ou dettes à court terme

Il s'agit ici des régularisations de la taxe sur la valeur ajoutée.

Régularisations des passifs

Régularisations transitoires pour des factures pas encore payées de charges diverses.

Provisions

En vertu de l'art. 9.5 des statuts, la coopérative doit gérer un fonds de recyclage qui, conformément aux nouvelles règles comptables, est inscrit au bilan au titre de provision. Cette provision couvre le risque entrepreneurial général.

Fonds propres

Les fonds propres comprennent les apports des coopérateurs et coopératrices et les réserves libres issues de la conversion d'IGORA en coopérative en 1989.



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
IGORA-Genossenschaft für Aluminium-Recycling, Zurich

Zurich, le 13 mars 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe, p. 11-13) de IGORA-Genossenschaft für Aluminium-Recycling pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à l'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Ernst & Young SA

Stefan Weuste
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Pascal Künzler
Experte-réviseur agréé

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

Ferro Recycling organise la collecte et le recyclage des emballages en tôle d'acier. Pour le financement, Ferro Recycling prélève une contribution anticipée de recyclage (CAR) d'un montant de 1 centime pour les emballages jusqu'à 1,5 litre et de 2 centimes pour ceux de 1,5 à 5 litres.

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale annuelle qui a lieu au printemps, les membres décident des activités futures et du budget, ainsi que de la composition du Comité.

Matthias Koch (Elektrozinn AG) et Hans-Martin Wahlen (président, Wahu GmbH) ont été réélus pour un mandat de trois ans dans le cadre de l'assemblée générale 2024. Christina Renggli (Cooperative Coop) et Christopher Rohrer (Fédération des coopératives Migros) ont été nouvellement élus au comité lors d'élections de remplaçantes et remplaçants.

Comité

- **Hans-Martin Wahlen**, Président
- **Christina Renggli**, Coopérative Coop
- **Matthias Koch**, Elektrozin AG
- **Christopher Rohrer**, Fédération des coopératives Migros

Membres

Les membres de Ferro Recycling exercent des activités dans la fabrication, dans le commerce ou dans le recyclage d'emballages en tôle d'acier. En 2024, il n'y a eu ni nouvelles arrivées ni nouveaux départs. Ainsi, au 31 décembre 2024, Ferro Recycling comptait au total 30 membres et sept membres invités (déclarants non-membres).

Coopérations de Ferro Recycling

Compte de résultat pour l'année	2024	2023
RECETTES D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Produit de la CAR et cotisations des membres	1'552'852	1'632'399
RECETTES NETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS	1'552'852	1'632'399
CHARGES D'EXPLOITATION		
Logistique et collecte		
Participation au coût du transport de désétamage	18'047	33'258
Contributions de logistique	875'366	989'391
Total logistique et collecte	893'413	1'022'649
Charges liées au marketing	388'294	364'334
Coûts du mandat Suisse romande et Suisse alémanique	156'860	126'860
Charges de bureau et administratives	7'192	4'578
Total autres charges d'exploitation	552'347	495'772
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1'445'760	1'518'421
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	107'093	113'978
Constitution d'une provision fonds d'élimination	-79'053	-311'555
Charges financières	-137	-248
Produits extraordinaires et hors exploitation	0	198'726
Charges extraordinaires et hors exploitation	-27'903	-901
BÉNÉFICE SUR L'ANNÉE	0	0

Bilan au	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF	CHF	CHF
Liquidités	1'374'820	1'056'693
Créances résultant de livraisons et prestations	480'019	462'130
Autres créances à court terme	691	0
Comptes de régularisation actifs	1'414	28'206
TOTAL DE L'ACTIF	1'856'944	1'547'029
PASSIF		
Dettes sur livraisons et prestations	333'392	71'641
Autres dettes à court terme	0	19'359
Comptes de régularisation passifs	103'678	115'209
Provisions	10'000	10'000
Total des fonds étrangers à court terme	447'070	216'209
Provision fonds d'élimination	1'380'087	1'301'032
Total des fonds étrangers à long terme	1'380'087	1'301'032
Total des fonds étrangers	1'827'156	1'517'241
Patrimoine de l'association	29'788	29'788
Total des fonds propres	29'788	29'788
TOTAL DU PASSIF	1'856'944	1'547'029

Annexe

Principes fondamentaux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (32^e titre du Code des obligations). Les principes d'évaluation essentiels qui ont été appliqués et qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-dessous. Il convient de tenir compte à cet égard que pour assurer la pérennité d'une entreprise, il est possible de recourir à la constitution et à la dissolution de réserves latentes.

Emplois à plein temps

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle n'a pas dépassé 10.

Commentaire relatif au compte de résultat

Produit de la CAR et cotisations des membres

En 2024, les ventes de boîtes de conserve sont inférieures de 4 % par rapport à l'année précédente et de 2 % par rapport au budget. La tendance au recul des ventes s'est poursuivie au cours des cinq dernières années, depuis 2020. La part indemnisée par la Coopérative IGORA pour les quantités d'aluminium collectées dans le cadre de la collecte des boîtes de conserve a continué à diminuer, comme l'année précédente. La faible part des coûts doit également être mise en relation avec une facturation antérieure d'un forfait de coûts résultant du regroupement des conteneurs de collecte de tôle d'acier et d'aluminium. Ce forfait n'avait plus de raison d'être étant donné que les coûts sont déjà couverts par les parts effectives.

Logistique et collecte

Les frais de transport et de logistique en 2024 étaient inférieurs d'environ 13 % à ceux de la période précédente et de 18 % au budget. Il convient de noter que, contrairement à l'évolution souhaitée, la part des marchandises désétamées, en particulier, a continué à baisser fortement en raison de décisions de grands acteurs du marché. Il en résulte une baisse de 9 % du taux moyen par tonne de matériel indemnisé.

Autres charges d'exploitation

Pour les postes «Charges de bureau et administratives, affiliations à des associations, RP et communication et Secrétariat», les dépenses sont globalement légèrement supérieures à l'année précédente et conformes au budget.

Recettes et charges extraordinaires et étrangères à l'exploitation

Ces postes consistent principalement en des corrections de contributions logistiques décomptées les années précédentes.

Commentaire relatif au bilan

Liquidités

Liquidités auprès de la banque.

Créances sur livraisons et prestations et actifs de régularisation

Contributions anticipées au recyclage dues sur emballages en tôle d'acier et actifs transitoires à la fin de l'exercice sous revue.

Dettes sur livraisons et prestations, autres dettes à court terme et régularisations des passifs

Factures impayées et régularisations à la fin de l'exercice sous revue.

Provisions

Outre le fonds d'élimination, les provisions comprennent également les provisions opérationnelles.



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de

Ferro Recycling Verein zur Förderung des Recyclings von Stahlblechverpackungen, Zurich

Zurich, le 13 Mars 2024

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe, pages 16 à 18) de Ferro Recycling Verein zur Förderung des Recyclings von Stahlblechverpackungen pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Ernst & Young SA

Stefan Weuste
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Pascal Künzler
Expert-réviseur agréé

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)



Coopérative IGORA pour le recyclage de l'aluminium

Hohlstrasse 532
8048 Zurich
Tél. 044 387 50 10
info@igora.ch
www.igora.ch



Membre de l'IGSU et de Swiss Recycle



**Ferro Recycling
Association de promotion du recyclage
des emballages en tôle d'acier**

Hohlstrasse 532
8048 Zurich
Tél. 044 533 55 25
info@ferrorecycling.ch
www.ferrorecycling.ch



Membre de Swiss Recycle

**Coopérative IGORA/
Ferro Recycling Suisse
romande**

ZI En Budron E9
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 653 36 91